

# P A D Y P

PROGRAMMES D'APPUI AUX DYNAMIQUES PRODUCTIVES



Août 2015

# Note d'orientation générale sur les Résultats Technico-Economiques (RTE)

## 1. Des Référentiels Technico-Economiques aux Résultats Technico-Economiques...

La constitution des Référentiels Technico-Economiques (RTE) est l'un des éléments de l'indicateur de la clause de rendez-vous portant sur les Boîtes à Outils, inscrite à l'article 7 de l'avenant n°3 à la convention de financement n°CBJ3001.01X signée entre l'Agence Française de Développement et le Bénin en mars 2013. Pour ce faire, des données technico-économiques parcellaires ont été collectées sur différentes cultures (maïs, soja, coton, riz, sorgho, igname, manioc, etc.) auprès des adhérents CEF au cours des campagnes agricoles 2012-2013 (2ème saison) et 2013-2014 (1ère et 2ème saison). La campagne 2013-2014 constitue la seule véritable année d'accompagnement des adhérents sur le CEF. Les données sont en grande partie collectées par les conseillers CEF lors de leurs suivis d'exploitation organisés tout au long de la campagne agricole au profit des adhérents CEF, à l'aide des fiches parcellaires de prévision et de réalisation des opérations culturales. Or les RTE, vus comme des référentiels, c'est-à-dire des normes et des orientations recommandables (orientations techniques ayant des implications économiques), ne peuvent pas être élaborés à partir des données collectées dans de telles conditions, c'est-à-dire, sans aucune disposition technique particulière. Certes, ces données technico-économiques parcellaires renseignent relativement bien sur les différentes pratiques culturales des producteurs et sont très indispensables en fin de campagne agricole pour calculer différents paramètres économiques (coût de



production, marge brute, marge après remboursement des intrants, bénéfice net, etc.). Ces paramètres sont utiles pour évaluer et comparer les performances des différents systèmes de culture et faire diverses analyses technico-économiques permettant aux adhérents CEF de pouvoir prendre des décisions dans la gestion de leurs exploitations. En conséquence, nous préférons donc le terme «Résultats Technico-Economiques» à celui de Référentiels Technico-Economiques.

## 2. Méthodologie de traitement et de présentation des données technico-économiques

A l'origine, les RTE sont des matrices sous base « Excel » contenant les données technico-économiques d'environ 4 801 producteurs CEF de 34 des 42 communes d'intervention du PADYP. Pour parvenir à dégager les principales tendances révélées par ces données, une démarche méthodologique déclinée en quatre (04) principales étapes a été pensée et appliquée :

- 1ère étape : identification d'un modèle de présentation des RTE ;
- 2ème étape : apurement des matrices de données et choix des cultures à mettre en évidence ;
- 3ème étape : traitement et synthèse des données ;
- 4ème étape : montage et finalisation des fiches synthétiques sur les RTE.

### 1ère étape : Identification d'un modèle de présentation des RTE

Il a été retenu de présenter les RTE, par zone agro-écologique, sous la forme d'une fiche synthétique organisée en quatre (04) parties principales, notamment :

- une première partie qui met en exergue la localisation de la zone agro-écologique concernée sur la carte du Bénin avec une mise en relief des communes d'intervention du PADYP ;
- une seconde partie qui présente les caractéristiques agro-écologiques de la zone (climats, sols, végétations, principales spéculations cultivées et superficies) ;
- une troisième partie qui présente une compilation de photos des principales cultures de la zone ;
- une quatrième partie qui présente les grandes tendances des résultats technico-économiques des adhérents CEF suivis dans la zone.



## 2<sup>ème</sup> étape : apurement des matrices de données et choix des cultures à mettre en évidence

La première opération a consisté à compiler les données par zone agro-écologique et par campagne agricole. Cette opération a permis de disposer pour chaque campagne agricole de 7 matrices de données technico-économiques à raison d'une matrice par zone en lien avec la mise en œuvre du PADYP. Ensuite, chaque matrice a été passée en revue saison par saison et culture par culture en vue d'en extraire les données incohérentes et inexploitable. Cette étape fastidieuse et chronophage, a permis d'écartier les matrices de données de la campagne agricole 2012-2013 (2<sup>ème</sup> saison).

Elle s'est achevée par le choix des cultures à mettre en évidence. Ce choix étant basé sur le poids de ces cultures relativement à ceux de toutes les autres de la série de la zone agro-écologique considérée. Enfin, pour chacune des zones agro-écologiques, les données relatives aux différentes cultures retenues ont été extraites et soumises à nouveau à une seconde opération d'épure. L'objectif visé étant de retrouver et d'éliminer toutes les données incohérentes spécifiques à ces cultures retenues qui ne seraient pas prises en compte par le «Filtre» de la première opération d'apurement général, afin de disposer pour le traitement, de données technico-économiques fiables et représentatives. Malheureusement, à la suite de cette ultime opération d'épure, les matrices de données de certaines principales cultures retenues ne contenaient plus suffisamment de données susceptibles de permettre de dégager après traitement des tendances significativement représentatives.

## 3<sup>ème</sup> étape : Traitement et synthèse des données par zone agro-écologique

### *Le coût de production : un paramètre de comparaison de performances technico-économiques des systèmes de culture*

La première opération de cette étape a été d'identifier un paramètre économique ou technico-économique susceptible de faire apprécier les performances des différents systèmes de culture réalisés par les adhérents dans leurs exploitations respectives et sur lequel le traitement et l'analyse des données pourraient se baser. Le coût de production, défini dans le cas d'espèce comme l'ensemble des charges liées ou affectées à une activité rapportée à l'unité produite, a été retenu à cet effet. L'avantage du coût de production réside dans ce qu'il permet, comparé au prix sur le marché, de savoir si le producteur se trouve dans une situation de bénéfice ou de perte et dans quelle mesure cette situation influe sur ses objectifs de vie qui constituent sa finalité. Le coût de production combine plusieurs éléments déterminants des performances d'un système de culture. Il renvoie d'abord au coût, c'est-à-dire aux charges. Trois types de charges peuvent être identifiés dans un système de culture : les charges liées aux intrants (semences, engrais, herbicides, insecticides), les charges liées au recours à la main d'œuvre (main d'œuvre occasionnelle et valorisation de la main d'œuvre familiale) et enfin les charges de structure (charges de structure spécifique et charge de structure commune). Dans le cas des présents RTE, pour diverses raisons, les charges de structure n'ont pas été prises en compte dans le calcul du coût de production. Par conséquent, des coûts de main d'œuvre ou d'intrants trop élevés peuvent avoir des incidences négatives sur le coût de production. Le coût de production renvoie ensuite à la production qui elle-même est déterminée par le rendement. En agriculture, le rendement est conditionné par plusieurs facteurs dont les fondamentaux sont : le potentiel du matériel végétal, le niveau de fertilité du sol, les pratiques culturales, la pluviométrie et les facteurs biotiques (ravageurs et autres nuisibles).

Ainsi, des insuffisances au niveau de l'un ou l'autre de ces facteurs ont inévitablement des effets sur le rendement et donc sur la production et partant sur le coût de production.

L'analyse du coût de production permet donc de passer en revue l'ensemble de ces différents facteurs techniques et économiques qui caractérisent les systèmes de culture des producteurs en vue de déceler ensemble avec eux aussi bien d'éventuelles insuffisances à corriger avec les options d'amélioration possibles que de facteurs favorisant à maintenir et à renforcer. Dans le cas d'espèce des RTE, le coût de production est exprimé en Francs CFA par kilogramme de la production concernée.

### *Typologie des exploitations suivant leurs niveaux de performance*

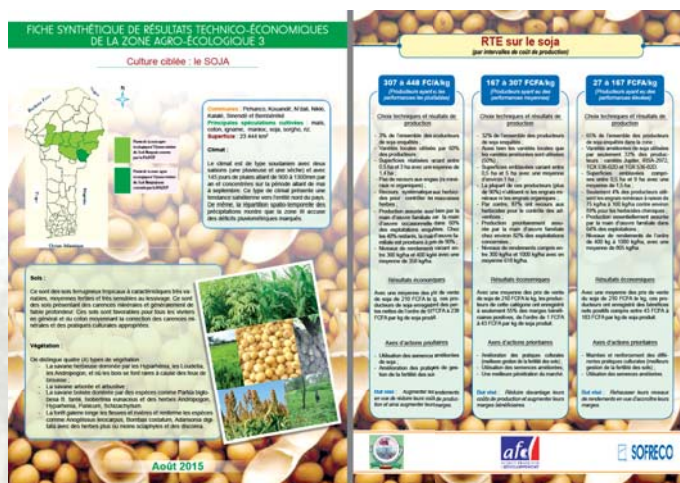
Trois niveaux de performance ont été retenus pour la différenciation des producteurs : Bon, Moyen et Faible. Le choix a été fait de déterminer les trois intervalles de coût de production nécessaires à cette différenciation par la « Méthode des classes d'égale amplitude ». Une fois les différents intervalles définis, les



différentes exploitations ont été réparties dans les classes en fonction de leurs niveaux de performance. Enfin, elles ont été caractérisées sur la base des différentes informations technico-économiques disponibles sur leurs différents systèmes de culture.

#### 4<sup>ème</sup> étape : Montage et finalisation des fiches synthétiques sur les RTE

Cette dernière étape fut laborieuse notamment en ce qui concerne la conception des images et des cartes des zones agro-écologiques. En effet, face à la difficulté de trouver des cartes mettant en évidence à la fois une seule zone agro-écologique, un travail de conception a dû être fait pour parer à cette contrainte. La seconde opération du processus à cette étape, a été de faire une note synthétique sur les principales caractéristiques de chaque zone agro-écologique des points de vue climat, sols, végétation, superficies et principales spéculations cultivées. La troisième opération a consisté à réaliser pour chaque zone agro-écologique, une compilation des images des principales spéculations cultivées par les adhérents.



Enfin, la dernière opération a été de procéder à l'alimentation de la fiche avec les informations relatives aux différentes tendances issues du traitement et de l'analyse des résultats technico-économiques.

### 3. Les limites des résultats technico-économiques

Si il faut dire que les résultats issus du traitement des matrices de données technico-économiques de la campagne 2013-2014 doivent être considérés tels des Résultats Technico-Economiques (RTE) et non des référentiels, il faut également faire remarquer que, même considérés comme de simples résultats technico-économiques, les matrices de données qui ont permis de les générer paraissent en l'état incomplètes et ne sont pas de nature à permettre d'identifier et de faire une analyse pertinente des différents systèmes de culture réalisés par les adhérents.

La seconde limite est relative à la difficulté d'inclure dans les matrices de données, les informations relatives aux pratiques culturales des producteurs qui parfois peuvent déterminer fondamentalement les performances des systèmes de culture déployés.

La troisième limite concerne les nombreuses erreurs de collecte et de saisie des données technico-économiques qui ont caractérisé la plupart des matrices de données. En conséquence, de nombreuses lignes de données ont dû être supprimées afin, après traitement, de ne pas disposer de tendances incohérentes et inexploitable.

Une dernière limite est relative à la fiabilité de certaines données (appellations de certaines semences améliorées, densités de semis, nombre d'homme-jour de travail et quantités d'herbicide ou d'insecticide).